

*Impôt sur les revenus pétroliers—Loi*

bas depuis qu'a été lancé le Programme énergétique national. Cela m'a appris certaines choses dont je parlerai tantôt. Le projet de loi que nous débattons n'est pas la solution. Ce n'est qu'une mesure d'allègement de la crise qui n'atteint pas vraiment le producteur canadien en Alberta, celui-là même que nous devrions tâcher d'atteindre. Les producteurs canadiens ont vraiment besoin d'aide, et je crains que nombre d'entre eux ne soient vraiment acculés à la faillite dans les semaines et les mois à venir. Les trois partis se partagent le mérite du progrès que nous avons accompli. Je veux que les conservateurs soient honnêtes quand ils parlent du Programme énergétique national, et je le serai quand je parlerai d'eux. Les trois partis, y compris les conservateurs, ont appuyé la canadianisation de l'industrie. Nous ne partageons pas la même conception ni la même doctrine en matière de canadianisation, mais nous avons tous été en faveur. Généralement parlant, nous avons estimé qu'à bien des égards les sociétés canadiennes, qu'elles soient publiques, privées ou mixtes, serviraient mieux les intérêts du Canada que si on abandonnait à des étrangers la maîtrise d'une ressource aussi vitale et stratégique que le pétrole, pour ne pas dire plus. Je crains fort que nous ne risquions de perdre les progrès que nous avons accomplis dans la voie d'une canadianisation plus marquée de l'industrie.

• (1630)

Le Programme énergétique national visait à une canadianisation à 50 p. 100 d'ici 1990. Je pense qu'il a réussi. Nous avons atteint ce pourcentage. Mais il n'est pas si extraordinaire de contrôler nous-mêmes à 50 p. 100 l'une de nos industries les plus importantes. Peut-être devrions-nous en contrôler une plus forte proportion. Si notre parti était au pouvoir, nous ferions certes augmenter le taux de canadianisation.

Je ne crois pas que la mesure à l'étude puisse résoudre les problèmes de l'industrie pétrolière de l'Ouest, car seuls des prix plus élevés pourront à mon avis y réussir. Les prix pétroliers sont trop bas. C'est aussi simple que cela. Ce qu'il faut, c'est la justice pour le producteur et pour le consommateur.

[Français]

Ce projet de loi, monsieur le Président, n'est pas la réponse aux difficultés qu'éprouve l'industrie pétrolière de l'Ouest du Canada. Nous devons avoir une politique qui soit juste pour les producteurs et pour les consommateurs. Pour les producteurs, cela veut dire un bon prix; pour les consommateurs, on doit assurer la concurrence dans l'industrie pour avoir un prix qui soit juste pour le pétrole.

[Traduction]

Permettez-moi d'apporter quelques précisions. Selon moi, il faut être juste envers le producteur et le consommateur, et ainsi, lorsque les cours montent en flèche, comme il y a quelques années, sous l'impulsion de l'OPEP, dirigée à l'époque par le Sheikh Yamani, le gouvernement canadien impose un plan-fond sur le prix. Ainsi, les Canadiens ont payé moins pour leur essence que les Américains. C'était rendre justice aux consommateurs canadiens, car c'est notre ressource. Cependant, les producteurs canadiens ont dû payer un prix. Ils auraient reçu des prix artificiellement élevés, des prix gonflés, mais plus élevés malgré tout. Cependant, ils ont perdu de l'argent, bien que lorsqu'ils exportaient du pétrole, ils obtenaient le prix mondial. Or, maintenant que le cours dégringole, un gouvernement juste devrait imposer un prix plancher. C'est ce que mon

parti propose. Mon chef, le député d'Oshawa (M. Broadbent), a prôné cette mesure à Oshawa et à Calgary. On peut nous critiquer pour cette politique, mais qu'on ne nous reproche pas un manque de cohérence, car lorsque les prix ont monté en flèche, nous avons réclamé un prix canadien.

Afin d'obtenir l'accord de la nation—et au Canada, on estime souvent qu'il s'agit des consommateurs de l'Ontario et du Québec—il faut, semble-t-il, faire quelque chose en retour. Il s'agit simplement de s'assurer qu'il y ait une concurrence juste et que les prix à la pompe soient le plus bas possible. Pour y parvenir, il faut changer la situation de monopole ou d'oligopole qui existe à l'heure actuelle, alors que quelques producteurs contrôlent les grandes entreprises, notamment Petro-Canada, qui sont intégrées. Ils ont la haute main sur le raffinage et la vente en gros de l'essence. Le petit détaillant indépendant qui vend de l'essence a bien de la difficulté à être compétitif et parfois, on peut l'écartier grâce à diverses méthodes, afin de gonfler les prix. Quelquefois, et cela se produit depuis un an, le consommateur ne profite pas rapidement d'une baisse des cours mondiaux du pétrole. Je veux insister là-dessus. Les petites entreprises canadiennes—les producteurs—sont celles qui éprouvent de véritables problèmes à l'heure actuelle, à cause de la dégringolade des prix. Les grandes entreprises pétrolières intégrées peuvent survivre, car elles comptent sur ce que nous appelons «l'aval». L'amont est constitué par les forages pétroliers et la production; l'aval, c'est-à-dire le secteur de distribution comprend le raffinage, la vente en gros et au détail. En aval, les entreprises se portent bien. Dans son numéro du 29 octobre, le *Calgary Herald* a publié un article de Peter Morton intitulé: «Les meilleures perspectives s'ouvrent aux entreprises intégrées» dont je voudrais vous citer un passage; voici:

Les résultats pour le troisième trimestre des entreprises intégrées ont été excellents par rapport à ceux des autres entreprises.

Par intégration, il faut entendre des sociétés dont l'activité englobe la production, le raffinage et la vente en gros et au détail, donc des sociétés comme Shell, Gulf, Texaco, Imperial, ainsi de suite. Ce sont là les paroles de Phil Deacon de la Deacon Hodgson Inc., une maison spécialisées dans les analyses relatives aux investissements et au pétrole. Il ajoute:

Les sociétés intégrées, notamment *Imperial Oil Ltd.*, *Shell Canada Ltd.*, *Texaco Canada Ltd.*, et *Husky Oil Ltd.*, ont toutes fait état d'une hausse de leurs bénéfices d'aval.

La plupart des sociétés intégrées faisaient état de gains considérablement plus élevés provenant du raffinage et de la mise en marché grâce au décalage de 90 jours entre les approvisionnements en pétrole brut et le raffinage...

Ainsi, elles se tiraient relativement bien d'affaires. J'ai un autre article tiré du *Toronto Star* du 24 octobre 1984: «Shell affiche des bénéfices après le retrait de la côte Est».

A la fin de l'article, le président de la Shell qualifiaient les résultats d'encourageants, affirmant que, compte tenu du climat de marasme des prix pétroliers et de l'amortissement à la prospection, la baisse des bénéfices était en partie neutralisée par une certaine reprise de l'activité pétrolière. Il faut entendre par là le raffinage et la vente d'essence et d'huile pour autos. Dans le *Globe and Mail* du 29 octobre, on pouvait lire ce qui suit: «Les bénéfices d'aval réalisés par *Imperial Oil* depuis trois mois atteignaient de 90 millions de dollars par rapport à 16 millions à la même époque l'année auparavant, et à 93 millions pour l'ensemble de 1985.»